

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Châlons-en-Champagne, le 03/08/2022

**TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DE CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE**

25, rue du Lycée
ACCES DU PUBLIC :
par le Palais de Justice
51036 CHALONS-EN-CHAMPAGNE
CEDEX
Téléphone : 03.26.66.86.87
Télécopie : 03.26.21.01.87

Greffe ouvert du lundi au vendredi de
8h30 à 11h30 - 13h30 à 16h30

E22000081 / 51

Monsieur le Préfet
DDT de la Marne
40 Boulevard Anatole France
CS 60554
51037 CHALONS EN CHAMPAGNE CEDEX

ARRIVEE LE

08 AOUT 2022

Dossier n° : E22000081 / 51
(à rappeler dans toutes correspondances)

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES
Service Eau Environnement Protection des Territoires

COMMUNICATION DECISION DESIGNATION COMMISSAIRE ENQUETEUR

Objet : la déclaration d'intérêt général du projet d'aménagement hydraulique des coteaux viticoles, sur le territoire de la commune du MESNIL SUR OGER (Marne), dont le siège est en Mairie du MESNIL SUR OGER (51190), 2 Place du Marché

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, une copie de la décision par laquelle le président du tribunal a désigné Madame Brigitte NOEL, Officier de police retraitée, demeurant 52 rue Clovis, REIMS (51100) (tel : 03 26 08 05 48 ; portable : 06 07 78 34 88) en qualité de commissaire enquêteur en vue de procéder à l'enquête publique citée en objet.

Je vous rappelle qu'en application de l'article R. 123-9 du code de l'environnement, vous devez consulter le commissaire enquêteur avant de fixer les lieux, jours et heures où celui-ci se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations.

Enfin, vous voudrez bien me transmettre une copie de l'arrêté d'ouverture d'enquête dès que celui-ci aura été pris.

Je vous prie de bien vouloir recevoir, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Greffier en Chef,
ou par délégation le Greffier,


C. BRISTIEL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DECISION DU
3 août 2022

TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DE CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

N° E22000081 /51

LE PRÉSIDENT

Décision désignation commissaire

Vu enregistrée le 28 juillet 2022, la lettre par laquelle le Préfet de la Marne demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet :

- la déclaration d'intérêt général du projet d'aménagement hydraulique des coteaux viticoles, sur le territoire de la commune du MESNIL SUR OGER (Marne), dont le siège est en Mairie du MESNIL SUR OGER (51190), 2 Place du Marché ;

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L. 123-1 et suivants ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le code de justice administrative et notamment son article R222-22 ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2022 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : Mme Brigitte NOEL est désignée en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

ARTICLE 2 : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

ARTICLE 3 : L'indemnité due au commissaire enquêteur qui sera taxée par le président du tribunal administratif de Châlons-en-Champagne est à la charge de la commune du MESNIL SUR OGER.

ARTICLE 4 : La présente décision sera notifiée au Préfet de la Marne, à la commune du MESNIL SUR OGER et à Mme Brigitte NOEL.

Fait à Châlons-en-Champagne, le 3 août 2022.

Pour expédition conforme
Châlons en Champagne, le 3 août 2022
le Greffier,




C. BRISTFEL

Pour le Président,
Le Conseiller,

signé

Irvin HERZOG